

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an... \$ 3.00
Pour six mois... 1.50
L'abonnement à l'avance sera payable à l'expiration du premier semestre.

Jours de publication : LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

JOURNAL DE LÉVIS

Politique, Commercial et Littéraire

R. C. TANGUAY, Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE LÉVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD.

O. BEGIN, Editeur Propriétaire.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes... \$ 0.50
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 0.60
Pour chaque ligne au-dessus de dix... 0.08

Toutes correspondances, lettres, etc., concernant l'administration doivent être adressées franco à O. BEGIN, Editeur-Propriétaire.

DOCUMENT IMPORTANT.

ATTITUDE ET POLITIQUE DE LA FRANCE.

La presse européenne ne s'occupe plus que d'un manifeste lancé par le gouvernement français : Le ministre de l'intérieur chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, a adressé la circulaire suivante aux agents diplomatiques de l'Empereur.

Paris, le 16 septembre 1866.

Monsieur, le gouvernement de l'Empereur ne saurait ajourner plus longtemps l'expression de son sentiment sur les événements qui s'accroissent en Allemagne. M. de Moustier devant rester absent quelque temps encore, Sa Majesté m'a donné l'ordre d'exposer à ses agents diplomatiques les motifs qui dirigent sa politique.

La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dont les limites ont été agrandies par la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie; elle est séparée de l'Allemagne.

En face de ces changements considérables, tous les Etats se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité; ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine, entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives, entre le désir du maintien de la paix et l'espérance d'obtenir, par la guerre, un agrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

Les perplexités, qui agitent les esprits et qui ont leur racine dans l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de dire nettement sa manière de voir.

La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est attendue dans ses intérêts et dans sa force par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avouer franchement et prendre les mesures nécessaires pour l'aider à conquérir son indépendance.

Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir, l'opinion publique verrait-elle, non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien précieux des sociétés modernes?

Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants; l'Allemagne, 37 millions, dont 29 dans la confédération du Nord et 8 dans la confédération du Sud; l'Autriche, 35; l'Italie, 26; l'Espagne, 18. Qu'y a-t-il dans cette distribution de forces européennes qui puisse nous inquiéter?

Si on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante, elle ne comptait pas comme nation. La Prusse n'était ni assez compacte, ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour pouvoir s'entendre intimement avec nous.

Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ses organisations territoriales et de ses alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précieuse, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son rôle dans le monde. Il n'est pas contestable que, près de quarante années, elle a rencontré debout et contre elle la coalition des trois cours du Nord unies par le souvenir de défaites et de victoires communes, par des principes analogues de gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

Si, maintenant, nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-elle à la France et à la paix du monde? La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombre. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples. Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éloignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous.

Au midi, l'Italie, dont la longue servitude n'avait pu étouffer le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

En retirant ses troupes de Rome, l'Empereur y laisse comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France.

Dans la Baltique, comme dans la Méditerranée, surgissent des marines secondaires qui sont favorables à la liberté des mers.

L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes qui aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.

Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir, l'opinion publique verrait-elle, non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien précieux des sociétés modernes?

Une puissance irrésistible, fait-il le regretter, pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations, en faisant disparaître les Etats secondaires. Cette tendance est le désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la république des Etats-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'au contraire, nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur de races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations d'Europe européennes de ne point rester morcelées en tant qu'Etats divisés sous force et sans esprit public.

La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon Ier avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles, dans la péninsule en créant le royaume d'Italie, en Allemagne en faisant disparaître deux cent cinquante Etats indépendants.

Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a en raison d'accepter ce rôle de médiateur qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, et de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait, au contraire, mécompris sa haute responsabilité, si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entrechoquent des nations entières. Quel est, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie? Une conquête, un agrandissement territorial? Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué les principes de l'extension territoriale.

La patrie des populations avant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous, et il a demandé au libre consentement de la Savoie, le comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altèrent pas sa puissante cohésion, mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands intérêts de la civilisation.

Son rôle est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples et conservera aux grands Etats éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes; ils nous indiquent la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner sans délai notre organisation militaire. La nation ne manquera pas à ce devoir, qui ne saurait être une menace pour personne; elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées; ses susceptibilités éveillées par le souvenir de ses fastes militaires, pour le nom et les actes du sou-

verain qui le gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir, hors de toute atteinte, son rang et son influence dans le monde.

En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes; de problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprimait pas, passent sur les destinées des peuples; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles; ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans les concours dangereux des passions révolutionnaires.

Une paix qui se posera sur de pareilles bases sera une paix durable.

Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigé par une politique qui a pour signes de sa force la générosité et la modération, appuyé sur une imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées, entourées désormais de nations indépendantes, elle apparaît non moins grande, elle demeurera non moins respectée.

Tel est le langage que vous devez tenir dans vos rapports avec le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Arrière, etc.

LA VALETTE.

Napoléon III et le Rhin, tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître en Angleterre. L'auteur est M. Pope Hennessy, un des membres les plus considérables du Parlement anglais. La France a traduit la plus grande partie de la brochure et déclare n'en avoir omis aucun passage essentiel. Il est inutile d'ajouter, dit-elle, qu'en signalant cette publication, d'un membre important de la Chambre des communes, nous liisons à M. Pope Hennessy la responsabilité de ses appréciations.

Nous empruntons à la France la traduction qu'elle a faite de l'ouvrage de M. Pope Hennessy, car, sur de semblables questions, il est bon de tenir l'opinion publique en éveil. Mais nous devons dire que nous n'avons pu nous procurer certains renseignements sur lesquels l'auteur de la brochure a basé une partie de son raisonnement. Quoi qu'il en soit, et malgré les omissions faites sur les déclarations de la France des principaux passages de la brochure de M. Pope Hennessy :

Les frontières du Rhin sont un problème sérieux et qui agitera les esprits tant qu'il n'aura pas été résolu en faveur de la France.

Croire que la discussion ait pu être ouverte au hasard et fermée à la hâte, ce serait, dit-il, tomber dans une double erreur. La question a été posée pour donner une satisfaction à l'opinion publique en France. Or, qu'est-ce que l'opinion publique en France? C'est la base de la Constitution, la principale source du mouvement national, la vie et l'âme de l'Empire. Telle est la grande puissance qui a pu et qui peut rectifier les frontières du Rhin. Et pourquoi l'opinion publique a-t-elle prononcé des paroles irréconciliables? Pourquoi a-t-elle rompu un silence semi-séculaire? Parce que l'Europe d'aujourd'hui n'est plus l'Europe de 1815; parce que, surtout, la France d'aujourd'hui n'est plus la France vaincue et humiliée qu'il y a cinquante ans.

L'auteur de la brochure rappelle la défaite de Waterloo pour dire qu'elle a été vengée et que la politique de Napoléon Ier lui a survécu. Cette politique triomphe aujourd'hui, et l'héritier de Napoléon Ier, inspiré par le génie de son prédécesseur, dirige la marche des affaires

européennes. Il rend à la maison de Savoie la couronne de fer des rois lombards. Sans mettre un soldat français en avant, il rend la liberté à Venise. Il fait triompher la France dans les conseils de la diplomatie, comme sur les champs de bataille.

La politique intérieure n'est pas moins heureuse; il a trouvé la France sur la pente de la banqueroute, les chemins de fer en baisse, les fonds publics dépréciés et la crise commerciale passée à l'état chronique.

C'est ainsi que l'auteur de la brochure décrit la France en 1851.

Il compare ensuite la France d'aujourd'hui à l'Angleterre, « cette mère féconde du commerce moderne ».

En Angleterre, le numéraire est cher; en France, il est bon marché. D'un côté, panique prolongée; de l'autre, pléthore de ressources; plénitude de richesses. Les plus solides maisons de banque de la Grande-Bretagne, les institutions de crédit les mieux posées, s'écroulent ou tremblent sur leurs bases; en France, on ne signale pas un seul désastre commercial.

Aujourd'hui la France fournit des locomotives aux chemins de fer anglais; c'est la France qui fabrique le papier sur lequel on imprime les journaux de Londres.

Le contraste est partout. En 1866, l'Empereur, s'adressant au Sénat et au Corps législatif, se félicite de ce qu'il n'y a pas un seul détenu politique dans les prisons françaises, pas un seul réfugié politique au delà des frontières.

Et de nombreux condamnés politiques subsistent des condamnations sévères dans les prisons de Londres, et des milliers de citoyens anglais sont arrêtés pour délits politiques. Il faut appliquer les rigueurs du *mutiny act* pour réprimer les crimes politiques qui se multiplient dans l'armée. Enfin, de l'autre côté de l'Océan, des milliers d'hommes, nés sujets de la reine Victoria, sont aujourd'hui les ennemis ardents et avoués de sa couronne.

Après avoir rendu à la France son influence au dehors et sa prospérité à l'intérieur, son souverain parle de lui rendre ses anciennes frontières.

L'Empereur, dit M. Pope Hennessy, ne parle jamais qu'après mûre réflexion. Il faut donc regarder comme très-étrange le désir de reprendre les frontières du Rhin.

Cette idée, dit-on, est contraire aux traités de Vienne; mais que resté-t-il des traités de Vienne? La France est encore de toutes les nations européennes celle qui les a violés le moins souvent.

L'art. 41 du traité de Vienne, dit-il, n'est qu'une promesse, une promesse, réelle indépendance, pour employer les propres termes de l'empereur Alexandre. Où est tout cela? Le Royaume du traité n'existe plus. La Pologne vit encore; mais elle vit par un esprit de nationalité, par cette résistance énergique, aux quels la persécution semble donner de nouvelles forces.

Même déclaration à Francfort; la proclamation publiée le 21 décembre par le prince Schwartzberg reconnaissant qu'en franchissant le Rhin les alliés croyaient entrer sur le véritable sol de la France.

M. Pope Hennessy rapporte une conversation intime, dans laquelle lord Palmerston a exprimé le fond de sa pensée sur la question des frontières rhénanes.

Lord Palmerston, dit-il, avait l'habitude de causer avec un abandon complet, dans le *smoking room* (buvette) de la Chambre des communes. Là, il parlait à ses adversaires politiques et leur laissait voir le fond de sa pensée.

L'Autriche s'est emparée de Cracovie; la Prusse n'a pas tenu ses engagements envers le duché de Posen, le traité n'a pas reçu son exécution en ce qui concerne l'Italie, etc.

La France étendant ses frontières jusqu'à la rive gauche du Rhin, est-ce donc une idée nouvelle? M. Pope Hennessy rappelle le traité de Campo-Fornio. Il rappelle les déclarations des alliés en 1813. Que dissient alors les sou-

Feuilleton du Journal de Levis.

DU 8 OCTOBRE 1866.

L'ASSASSINAT DU PONT-ROUGE.

IX

A LA CAMPAGNE.

(Suite.)

Destroy, de son côté, observait ces détails avec plaisir et y voyait les présages, pour Clément et sa femme d'une journée exceptionnellement calme et heureuse.

Chose surprenante, qui troubla profondément Destroy, ce qui dans sa pensée, devait compléter le bonheur de ses amis et l'étendre, y mit brusquement un terme. Tout en Rosalie s'effaçait d'abord devant l'amour maternel. A peine eut-elle

passé le seuil du domicile de la nourrice, que, courant au berceau de son fils, elle saisit l'enfant dans ses bras et le couvrit de caresses et de larmes.

Elle l'envisagea ensuite avec une curiosité fébrile, comme pour juger de sa mine et de sa croissance. Le jour de la fenêtre tombait en plein sur l'enfant. L'examen auquel se livrait la mère produisit instantanément sur elle l'effet d'une catastrophe. Elle redevenait pâle; son œil s'ouvrit outre mesure; la consternation, puis l'épouvante, se répandirent sur son visage. Clément, lui aussi, perdit soudainement sa gaieté. Il regardait cette scène, le front plissé, les sourcils joints, l'air morne et plein d'inquiétude. Max comprenait d'autant moins ce qu'il voyait, que l'enfant, qui pouvait avoir quinze mois, outre qu'il était d'une beauté remarquable, paraissait, pour son âge, doué d'une force peu commune. Il avait les joues et les lèvres roses, de grands yeux noirs, des sourcils arqués qui semblaient dessinés avec un pinceau, et, par-dessus cela, d'épais cheveux bruns,

soyeux et bouclés, qui rehaussaient encore la blancheur éclatante de son teint.

« Regarde ! » fit tout à coup Rosalie d'une voix éteinte en présentant l'enfant à son mari.

Clément le prit dans ses bras et considéra attentivement ses traits. Il le rendit presque aussitôt à la mère avec des marques de doute et de terreur.

« Ton obstination n'est pas raisonnable, balbutia-t-il en détournant la tête. Je te jure que tu te trompes. »

Et il se mit à mesurer la chambre à grands pas.

« Il est bien mignon, disait la nourrice avec un attendrissement effectif. On en fait ce qu'on veut. S'il ne rit jamais, il ne pleure pas non plus. Quand il a ce qu'il lui faut, il ne bouge pas plus qu'un terme; on dirait qu'il réfléchit. »

L'enfant, pendant ce temps-là, regardait alternativement son père et sa mère d'un air glacial et ajoutait ainsi à leurs angoisses. Clément paraissait incapable de supporter plus long-

temps le poids du regard de son fils.

« Voyons, la mère, dit-il d'un ton impérieux à la nourrice, prenez l'enfant, tandis que nous irons faire un tour dans la forêt. »

Rosalie adressa à son mari un regard rempli de mélancolie et de découragement.

« Bah ! fit Clément en haussant les épaules. Sortons ! »

Durant la promenade, Clément, en apparence maître de lui-même, essaya plusieurs fois de rompre un silence pénible; mais ni Rosalie, plongée dans un invincible prostration, ni Max, sous l'empire d'impressions puissantes, ne le secondèrent. Ce n'était pas seulement l'étonnante pantomime de Clément et de sa femme à la vue de l'enfant, qui troublait Destroy; à cela se joignaient pour le bouleverser, les remarques que lui avait suggérées l'observation attentive de ce même enfant. Au fond de son souvenir gisait une physionomie identique à celle du fils de Rosalie. Oh ! l'avait-il vue ? C'est ce qu'il ne pouvait se rappeler. Puis, cet enfant ne ressemblait nullement

ni à son père ni à sa mère. Il n'avait pas seulement une chevelure d'un noir de jais, quand Clément et Rosalie avaient des cheveux qui traient sur le blond, il avait encore des traits qui leur étaient totalement étrangers. Outre cela, ce qui frappait bien davantage, sa jolie figure n'annonçait ni sensibilité, ni intelligence; elle conservait, même sous les plus tendres caresses, l'impassibilité de l'idiotisme. Les agaceries de sa nourrice n'étaient pas parvenues à le faire sourire; ses lèvres étaient restées closes comme son cœur semblait muet. Il s'était borné à examiner opiniâtement son père et sa mère avec une indifférence stupide. Destroy qui aimait beaucoup les enfants, avait ressenti insensiblement une telle froideur à l'examen de celui-ci qu'il n'avait pas même songé à l'embrasser. Vingt sensations l'avaient assailli graduellement, et sa curiosité, un moment assoupie, au sujet du mystère qui pesait sur l'existence de Clément, s'était réveillée avec une intensité nouvelle.

Port de Québec.

ARRIVAGES. 4 octobre. Navire Cavalier, Manson, Liverpool, 22 août, A Gilmore & cie, lest.

EXPÉDIÉS. 4 octobre. Navire, Audbill, pour Grimsby: Great Britain, Liverpool, Mansfield, Hartlepool, Backs, Jess.

Bureau de la Commission des Chemins à Barrières de la Rivière de Québec.

ATTENDU que des charrettes se permettent de stationner aux Barrières et dans d'autres endroits des chemins sous le contrôle de cette Commission.

en pierres fausses. A ses cheveux bruns, dont les myriades de vrilles pendillaient de chaque côté des tempes, étaient artistement mêlés à la fois un double cordon de perles, un léger feuillage, une grappe de raisins blonds, des roses naines, des cerises et une tulipe panachée de blanc et de violet, dite veuve, de telle sorte que sa tête ressemblait à un verger en miniature.

CHARLES BARBARA (A continuer.)

Connaissez votre destinée.

MADAME E. F. THORNTON, la célèbre Astrologue, Clairvoyante et Psychométricienne, qui a fait l'admiration des savants du vieux monde.

PROVINCE DU CANADA.

AVIS est par les présentes donné que d'après l'annuaire contenu dans le 2ème et 3ème Victoria, Chap. 19, intitulé: Acte pour promouvoir l'émission des Bons Provinciaux et d'indiquer en Conseil passé le TROISIÈME jour de SEPTEMBRE, le gouvernement du Canada en est venu à un arrangement avec la Banque de Montréal, pour la remise graduelle de son pouvoir d'émettre des billets et que la dite Banque a été reconnue agent de la Province pour l'émission et leachat des Bons Provinciaux et que l'émission des Bons Provinciaux est autorisée le et après le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1866, et en attendant que les Bons Provinciaux soient imprimés, les billets de la Banque de Montréal, estampillés et marqués des initiales comme indiquées ci-dessus, sont déclarés Bons Provinciaux suivant le sens du dit acte, c'est-à-dire:

BON PROVINCIAL. SOUMISSION LÉGALE.

THOMAS R. CHRISTIAN, JOHN ROGERS, MAURICE DUNSFORD, JOHN W. TEMPEST, ROBERT G. HEIDEN, WILLIAM M. DONALD, N. F. BELLEAU, Receveur-Général.

TERRES A VENDRE.

St. Henri, comté de Lévis, deux magnifiques terres de trois arpents de large sur trente, de profondeur chacune, dont l'une est située sur le chemin macadamisé à deux milles de l'église et à un mille de la Station de St. Henri, elle possède de superbes bâtisses avec un moulin à battre, et elle est toute en bon état de culture.

Attention ! Attention !!

Le soussigné, désirant vendre d'ici à l'automne, s'il est possible, tout les marchandises de la société PROULX & GRENIER, allouera DIX POUR CENT d'escompte sur tout achat pourvu que ce soit payé le MÊME JOUR en livrant les marchandises, vu que le prix sera bien au-dessous du coûtant; en conséquence des pertes à subir et pour régler les affaires de la dite société à l'avenir le commerce se fera pour argent comptant seulement et non autrement.

Les Dames et Messieurs de Lévis et du district de Beauce, etc., etc. et Messieurs les marchands de la circonstance pour acheter à bas prix. Ce Magasin se trouve au No. 5, Cote du Passage, Lévis. PROULX et GRENIER, Lévis, 2 juillet 1866.—6 m.

Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

Ligne de Passagers entre Québec et L'Islet. Le bateau à vapeur "ST. GEORGE".

"ST. GEORGE".

LAISSERA le QUAI SAINT-ANDRÉ, pour LISIÈRE, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à midi, touchant aux ports intermédiaires, ST. JEAN, ISLE DOULEAUX et BERTHIER.

CERCUEILS! CERCUEILS!

Le soussigné sera toujours prêt à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui offrir pour Cercueils en Bois Dur, EN BOIS NOU, ARGENTÉS, CUIVRES, Etc., Etc.

Mme. Philippe Morin, COUTURIERE.

Prend la liberté d'informer le public et surtout les personnes qui ont la douleur d'avoir de la mortalité dans leurs maisons qu'elle aura constamment en magasin un assortiment considérable d'habillements blancs et violets faits pour les défunts, Bandelières blanches et noires pour les porteurs, crêpes et gants, etc., etc.

£1000 à prêter

EN sommes diverses pour accommoder les emprunteurs à des époques peu éloignées. S'adresser au soussigné à son Bureau, rue à Lévis. J. G. BARTHE.

ENSEIGNE DU PILON D'OR. Nouvelle Pharmacie.

Le soussigné remercie ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il continue, comme par le passé à tenir son établissement à la même place, près de M. PIERRE BARRAS, Passage N.-D., de Lévis, et aura constamment en main un assortiment complet de DROGUES FRAICHES, MÉDICINES BREVETÉES, MÉDICINES INFALLIBLES CONTRE LE CHOLÉRA, MÉDICINES POUR CHEVAUX, BOIS, POUDRES, et autres articles de CHIRURGIE, SAVONS DE FANTAISIE, HUILE PALMA CHRISTI, 4 AMANDES, de ROSE, POMMADES, et tous autres articles de toilette.

CHAPEAUX.

LES personnes qui ont des Chapeaux d'hommes ou de femmes à faire nettoyer, réparer ou changer de forme, tout bien de s'adresser au Magasin de MADAME TOUCHETTE, (Maison de M. Pierre Joly), sur la Côte (aux quatre chemins).

A vendre.

DANS la ville de Lévis, sur la côte du Passage, une maison neuve, divisée en quatre appartements, avec une cave de six pieds de hauteur et un grand jardin.

A vendre.

DANS le VILLAGE DE BIENVILLE, RUE ST. PIERRE No 3, une magnifique maison d'une étage avec un rez-de-chaussée de six pieds de haut. Elle est divisée en quatre appartements, les chassés et les planchers sont doublés. La maison est de 24 pieds sur 18 pieds et l'emplacement de 70 p. x 42 p.

F. X. Couillard, NOTAIRE.

VILLE DE LÉVIS, COTE DU PASSAGE, en la maison de M. CASS. Lévis, 13 août 1855. 81-m

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

Compagnie du Richelieu, ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL. Incorporés par un Acte du Parlement. Le splendide Vapeur MONTREAL, Capitaine ROBERT NELSON, LAISSERA LE QUAI NAPOLÉON POUR MONTRÉAL.

AVOINE !! AVOINE !!

A VENDRE 1000 minots d'Avoine PAR CARRIER et DAGNEAU. Lévis, 8 juin 1866.

Dr. J. C. E. Godin, RUE WOLFE, Maison de M. HONORÉ BARRAS.

Il traitera spécialement des maladies du péricrânium. Lévis, 7 mai 1866. 1-a

Le Dr. T. G. Roy.

A établi son bureau dans la maison de M. EUSTACHE DOIRON, pilote, village St. Joseph de Lévis, en face de la résidence du Dr. LA CHAÎNE. Lévis, 4 juin 1866

M. BARTHE, AVOCAT.

A transporté ses Bureaux de la maison de M. BARRAS, au passage, dans sa maison neuve, au Nord Est du Couvent de Lévis, sur la rue DIZIEL. Montréal, 9 janvier, 1866.

L. H. FRECHETTE, AVOCAT.

A transporté son BUREAU et sa RESIDENCE "AU PASSAGE" En face du Marché, Lévis. Lévis, 18 avril 1866.

F. NORMAND, AVOCAT.

BUREAU: Rue St. Pierre, No. 50, Basse-Ville de Québec. Lévis, 2 mars 1866. 1-a

EDMOND FRÉCHETTE AVOCAT.

A ouvert son Bureau au même endroit que L. H. Fréchette, Esq., avocat, à Lévis. Il suivra les cours du District d'Arthabaska. Lévis, 12 décembre 1865.

TENUE DES LIVRES

En partie simple et en partie double ou COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, Par M. NAPOLEON LACASSE, Professeur à l'École Normale-Lévis. Cet ouvrage est en vente chez M. ODELL BÉGIN, Libraire, on peut aussi se le procurer en s'adressant à M. N. LACASSE lui-même, à Québec Lévis, 15 juin 1866

AVIS.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, Ingénieur et Architecte pratique et consulte, Estimateur, Toiseur et Expert, etc., enseigne aussi ces diverses branches et donne des cours préparatoires aux élèves qui se destinent tant à l'étude qu'à la pratique de l'Architecture. Il tient son bureau dans le haut de la maison de M. CARRIER, en face de L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LÉVIS, où on peut le voir tous les jours de 2 heures à 5 heures P. M. N. B. On peut le voir le matin à son bureau No. 14, Rue St. François, Haute-Ville Québec. Lévis, 16 mars 1866. 1-a

Chaux de Beauport

De Vere qualité, à vendre par CARRIER et DAGNEAU. Lévis, 30 Mai 1866.

Chemin de Fer DU GRAND TRONC. Changement d'heure, A commencer lundi, le 2 juillet.

LES trains partent de la Pointe-Lévis et y arrivent comme suit (heure de Montréal.) DÉPART. Trains de nuit transportant la maille à Montréal..... 7.40 p.m. Train mixte pour les stations intermédiaires, Montréal, etc..... 7.30 a.m. Train express pour la Rivière-du-Loup, les Marais, Mercredi, Jeudi et Vendredi 8.30 a.m. Train de la Maille pour la Rivière-du-Loup..... 1.00 p.m. Train express pour Portland, Boston, Montréal et l'Ouest, etc..... 2.00 p.m. Train pour l'excursion à la Rivière du Loup les samedis..... 8.30 p.m. ARRIVÉE. Train de la maille de Montréal..... 7.30 a.m. Train de la maille de la Rivière du Loup..... 12.55 p.m. Train express de la Rivière du-Loup les mardis, mercredis, jeudis et vendredis 8.40 p.m. Train mixte de Montréal, stations intermédiaires, etc..... 9.60 p.m. Train express de Portland, Boston, Montréal et de l'Ouest, etc..... 9.45 p.m. Train de l'Excursion revenant de la Rivière-du-Loup les samedis..... 11.08 a.m. C. J. BRYDGES, Directeur-Ingénieur. Lévis, 2 juillet 1866

verains victorieux ?
Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées marquent les frontières de la France ; elle devra se tenir dans ses limites.
Il causait aussi bien avec les leaders qu'avec les simples députés, qu'il n'aurait probablement pas rencontrés à Cambridge-House.
Pendant l'été de 1863, il causait avec un membre de l'opposition.
Je le présume, dit le ministre, que l'empereur vous a encore parlé de la Pologne. Le bruit en est venu de Paris jusqu'à moi. Savez-vous ce qu'il veut réellement ?
Je le présume. Il veut que vous remplissiez les engagements que l'Angleterre a pris en commun avec la France et dont parlent incessamment les dépêches de lord Russell.
Lord Palmerston répondit :
Ne me parlez pas des dépêches de lord Russell. Parlez-m'en raisonnablement. Ne voyez-vous pas que l'empereur veut les frontières du Rhin ? Ne vous en êtes-vous jamais parlé ?
Je n'en sais rien ; l'empereur est un homme d'affaires, il ne parle que sérieusement, et il n'a pas le temps de démentir une question abstraite de politique éventuelle.
Ah ! dit lord Palmerston, votre Pologne favorite est un sujet plus abstrait encore et plus éventuel que les frontières du Rhin.
Admettons cela, l'Angleterre a-t-elle un intérêt à empêcher la France de reprendre les frontières du Rhin, comme vous semblez en avoir l'intention ?
Certainement non, dit le grand ministre, certainement non ; mais il y a une grande différence entre résister et contraindre. Ce serait de notre part une folie que de nous opposer à la réalisation d'un désir qui est si naturel chez les Français, alors que nous n'avons pas le plus petit intérêt direct à appuyer d'un côté ou de l'autre. Mais nous avons d'excellentes raisons pour ne rien faire qui puisse l'encourager à agir.
Et lord Palmerston retourna à sa place, sans avoir dit quelques réflexions que vous.
Après avoir reproduit cette conversation, M. Pope Hennessy la fait suivre des réflexions que voici :
L'Angleterre doit-elle contribuer à la réparation des flagranes injustices auxquelles elle a si largement contribué en 1815 ? Serait-il imprudent à elle de donner son appui moral à la France quand la France essaiera de réaliser ce que lord Palmerston qualifie un désir tout naturel ? Voilà des questions qu'il faudra bientôt décider.
Il est évident qu'une politique amie de la France ne serait pas impopulaire chez nous. Une semblable politique serait évidemment conservatrice et parfaitement d'accord avec le caractère de lord Stanley, car elle serait en même temps honorable et prudente.
L'opinion publique de l'Angleterre répondra-t-elle cordialement à l'opinion publique de la France ? C'est une question à examiner. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'échange d'idées qui a eu lieu entre M. Benedetti et le comte de Bismark a ouvert une grave question, une question qui ne sera résolue que quand les vœux légitimes de la France auront été remplis. Et tant que cette question n'aura pas reçu une solution raisonnable, il n'y aura évidemment aucune stabilité réelle dans la situation respective des Etats européens.
C'est une question très-grosse et très-messante. A ce double titre, elle mérite de fixer

CANADA.

Lévis, 8 octobre 1866.

L'amour de Johnson pour les Irlandais.

Sous ce titre, le Mercury nous donne un petit spécimen de la liberté individuelle aux Etats-Unis dans ses rapports avec l'autorité. Il paraît que l'on ne sait plus chez nos voisins ce que c'est que la force coercitive de l'Etat, contre les sujets désobéissants aux lois. On en est revenu, à des moyens dignes de fi-

gurer chez les autrophages, ou les cannibales de la Révolution française. Voici ce dont il s'agit.
Vendredi dernier l'Hon. J. M. Root de Cleveland, avertit les Féniens qu'il avait ordre du président de déjouer toute tentative d'excursion vers la frontière canadienne ; et par quel moyen ? allait-il arrêter les chefs pour les juger et. ? non. Le peuple américain est essentiellement indépendant... sur terre, mais il paraît que sur l'eau, c'est tout différent.
M. Root avait donc ordre de laisser toute liberté d'action sur le pavé, mais au premier embarquement, le bateau du revenu devait caler à fond ou faire sauter les Irlandais qui se seraient confiés à l'onde perfide. Tout était bien calculé pour réussir parfaitement. On devait les laisser s'éloigner de deux milles, puis, une noyade en gros.
Maintenant, la chose est-elle certaine ? nous le saurons. Si c'était le cas cependant, il serait triste de voir cette nation civilisée avoir non-seulement des Brutus, mais aussi des Caligula.
On va dire que nous portons la cocarde verte. Non, mais quoique délivrés par un tel moyen d'attaques félinées, ne devons-nous pas préférer au meurtre et à la trahison le combat loyal pour chasser l'ennemi de notre sol. Choisissons.
L'homme sans Dieu ni loi peut seul être bandit, et préférer à la loi le guet-apens. Oh ! nous en verrons bien d'autres chez le peuple matérialiste par excellence, qui s'est arrêté dans sa route vers la terre promise de la civilisation pour danser devant le veau-d'or.
Et c'est avec de telles gens qu'on veut nous associer, car annexer n'est pas le vrai mot. L'annexion, c'est une fusion au creuset. Et la preuve de ce que nous avançons, ce sont les motifs que nous amènerons à tour de rôle les auteurs de ce plan. Pourquoi nous annexer ? Par un vil intérêt. Moïse est sur la montagne, et le peuple murmure parce qu'il ne sait pas ce qui lui va arriver ; prenons garde que les tables de pierre ne soient brisées avant qu'elles ne soient gravées.
Le rôle que nous devons jouer dans le Nouveau-Monde, et nos obligations aux quelles nous nous sommes engagés envers nos pères. Ils rougiraient eux de voir tomber de notre main chancelante l'arme de la croix et de l'épée qu'ils ont portée si haute et si fière contre l'iroquois, et cet autre idole qui l'a remplacé.
Une nouvelle publication périodique qui ne compte qu'une année d'existence, le Feuilleton, a donné un nouveau démenti à l'opinion de bien des gens qui croient qu'en Canada on ne sait pas avancer : cette publication a fait à l'occasion de son premier anniversaire quelques changements assez importants, et dans le sens de l'amélioration.
Nous reproduisons une partie de son nouveau prospectus, qui suffira pour le recommander au lecteur :

Après avoir diné dans une guinguette, ils retournèrent chez la nourrice. L'enfant dormait. Clément ne voulut pas qu'on le réveillât. La mère se contenta de le baisser au front et de le mouiller silencieusement de larmes. Clément oublia de le caresser, tant il avait hâte de quitter cet intérieur. En gagnant la voiture, Max l'entendit qui disait à Rosalie :
Pourquoi te faire tant de mal ?
Avec le temps, il changera sûrement de visage. Je ne vois d'ailleurs dans cette ressemblance que l'effet d'un hasard comme il y en a tant.
Rosalie secoua douloureusement la tête.
Cette journée qui, au départ, promettait d'être si joyeuse, s'assombrit tout à coup, comme on l'a vu, puis se termina d'une façon lugubre. Fatiguée par le voyage, déçue dans son amour de mère, sous le poids de lourdes et cruelles pensées, Rosalie fut à peine de retour dans sa maison qu'elle eut des spasmes, suivis d'un long évanouissement. Il en fut de sa nouvelle convalescence, qu'un moment on avait pu croire sérieuse, comme des autres ; ses anciennes faiblesses la reprisent ; les instants de répit que, de temps à autre, lui laissait encore son mal, furent plus que jamais illusoire ; son état maladif empira chaque jour plus ostensiblement.
X
SOIRÉE MUSICALE.
Clément donna une grande soirée, sans troubler l'ordre de ses soirées habituelles.
Depuis plusieurs années, Rodolphe, jetant sa gourme, comme on dit, racontait en style de précieuses, au bas d'un petit journal, les menus détails de sa vie intime. Dans ces feuilletons, Rodolphe, qu'on eût pu surnommer le Bas-de-Cuir de la pièce de cent sous, tant il passait de temps et dépensait d'adresse à la chasse de ce gibier métallique, s'adjudgeait le privilège de s'y moquer de lui-même et des autres avec infirmité de grâce et d'esprit. Il y avait fête chez bien des gens le jour où le nom de Rodolphe rayonnait

Le Feuilleton a vécu, s'est fortifié, et créé pour simple amusement, le voilà qui se présente aujourd'hui avec un prospectus tout autrement important. Jusqu'à présent il a fait peu de bruit, — il ne propose pas d'en faire davantage, — d'autres en font peut-être assez sans lui. Les lettres du reste valent le silence et la paix. Le cliquetis des armes et la voix du canon font taire celle du poète : si la mer devient grosse et furieuse, la Synphe éplorée fuit dans les montagnes. Mars et Apollon ne sauraient s'allier. Cependant il faut le dire, le Littérateur n'est pas un homme séquestré du reste des humains. Du fond de son cabinet, il aime à voir, à suivre le cours des événements qui se passent dans la société. L'idéal est bien le domaine naturel de son intelligence, toutes ses complaisances sont bien de planer dans la sphère des hautes idées, mais il doit se rabattre de temps en temps, sur le terrain du réel, c'est un besoin pour lui, et même, il ne saurait sans rougir ignorer l'actualité des grandes questions qui agitent le monde politique. Du reste quand on voit, comme aujourd'hui, la politique franchir la porte de tous les salons, quand il n'est pas une dame qui n'ait sa propre politique — et il n'est que trop souvent reconnu qu'elle vaut bien celle des hommes, — peut-il être permis à qui que ce soit de n'avoir pas la sienne ? Eh bien ! s'est dans ce but que nous avons jugé qu'une partie très restreinte de notre Journal, réservée à la Politique serait très bien vue et qu'une Chronique serait une amélioration. Il va sans dire que la Politique et l'esprit de parti ne seront pas de notre ressort. Nous ne ferons qu'un résumé clair et succinct des événements, du pays, des Etats-Unis et de l'Europe. Ainsi, hors du combat, retranchés derrière notre propre faiblesse, nous suivrons de sang froid la marche des événements, puis nous en ferons un rapport avec autant d'exactitude que d'impartialité. Notre devise sera toujours de n'arborer l'étendard d'aucun parti.
M. L. Roy, notaire, est l'agent du Feuilleton à Lévis.

Le "Foyer-Canadien."

Le dernier numéro du Foyer contient la fin du "Fraticide" "Reminiscences et Portraits" par F. M. Derome, et la chronique par H. Fabre.
L'œuvre de M. Derome n'est pas seulement une œuvre littéraire ; elle nous plait à d'autres titres qu'à celui du style. Qui n'aime à se reporter en arrière vers un temps qui lui rappelle ses jours d'autrefois où qu'il l'ont précédé ? On lit tout d'un souffle les ouvrages sur tels sujets qui tombent sous notre main. Le titre seul de "Mémoires" ou "autre semblable nous fait tressaillir. Car le besoin de vérité, de réalité est propre à la vie humaine son manque de solidité, ne satisfait que les goûts naturels, et par conséquent ne durent que le temps de les regarder.
La variété nourrit l'esprit ; le mensonge, science récréative ne fait que le fausser, quand il ne gâte pas le jugement, et par là les principes sociaux, moraux ou politiques.
Nous pouvons nous féliciter, nous canadiens, que ceci a été bien compris par nos écrivains. Dieu merci, nous n'avons pas eu jusqu'à présent, — à l'exception à déplorer cet attrait vers le faux qui a envahi l'Europe avec ses romanciers à tous.
C'est peut-être ce qui fera que nous aurons, quoiqu'on dise, une littérature nationale, non pas par la langue ou le style, mais par le caractère particulier de moralité qui sera imprimé aux œuvres, dont elle se composera.

à l'un des angles du petit journal.
Cependant, un dramaturge, fort habile, quoique jeune, avait eu l'idée, à l'instigation d'un tiers, de compiler les feuilletons de Rodolphe, d'en trier les plus amusants personnages, d'en extraire les dialogues, d'en pressurer l'esprit, et d'insérer le tout dans les cinq actes d'une intrigue plus ou moins attachante. Cette sorte de bouillabaisse dramatique venait d'avoir un éclatant succès.
C'était en l'honneur de cet événement que Clément organisait une fête à laquelle il conviait un grand nombre de personnes que son salon agrandi de sa salle à manger et du cabinet où il travaillait, pouvait en contenir.
Au moment où Destroy arriva, la réunion était déjà nombreuse. Il présenta à Clément deux ou trois musiciens de ses amis, entre autres un pianiste dont les improvisations pleines de mérite et quelques morceaux graves promettaient un compositeur. Max fut soudainement frappé de surprise. Levant les yeux sur un groupe, il venait d'aperce-

AU JOURNAL "LE CANADA."

Nous ne savons à quoi attribuer l'interruption de l'envoi du Canada. Ce numéro sera le dernier que nous enverrons si nous ne recevons pas ce journal demain ou mercredi.

Tristesse Secrète -- A mon frère.

La main qui me frappait, je l'adore en silence, Et jamais un soupir n'a trahi ma souffrance ; Mon front pâle, pensif sur mes mains se penchait, Sans larmes, je pleurais quand mon cœur se [confiait ;]
Dérobant aux regards la secrète tristesse, Dont le souffle mauvais fêtrissait ma jeunesse, Sous de riants dehors, je voulais me dissimuler, Car nul ne m'eût compris dans ce monde menteur.
Il est tant de souffrances au fond de notre vie, Tant de regrets amers, dans mon âme fêtrée, Que le jour m'apparaît sans éclat, sans soleil, Comme un sombre reflet de mes nuits sans sommeil !
Tout se teint à mes yeux d'ombres mélancoliques L'onde vient murmurer ses doux chants sympathiques, Elle pleure avec moi, quand le repos me fuit, Quand le destin cruel m'accable et me poursuit.
Vers les cieux chaque soir, s'élève ma prière Comme l'humble parfum d'une fleur de la terre ! J'implore à deux genoux un regard de pitié, Où le charme puissant d'une sainte amitié, Qui chassant de mon ciel la tempête et l'orage, Conduirait doucement ma nacelle au rivage, Mais ce pilote encor je ne l'ai point trouvé Et ma barque bondit sur le flot soulevé.

Ta sœur CLARA.

Nous empruntons les lignes suivantes au Journal des Villes et Campagnes.

Les journaux ont raconté que l'ancien ministre des finances s'était réconcilié avec le président du conseil du 29 octobre. Le Journal de Bruxelles assure que le fait est parfaitement exact. C'est M. Guizot qui était à Trouville, à la première démarche en rendant visite à son ancien rival. M. Thiers l'a gardé à dîner, et depuis les relations sont devenues tellement amicales que l'historien du Consulat et de l'Empire est allé passer vingt-quatre heures chez l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire du temps.
M. Guizot écrit actuellement le huitième et dernier volume de ces Mémoires, qui s'arrêteront à la révolution de 1848. Le volume débute par un très curieux chapitre sur les rapports personnels de l'ancien ministre avec Louis Philippe, et le récit est appuyé sur de nombreuses citations de lettres du roi.
Le Moniteur publie aujourd'hui une pièce qui, sans entrer dans une explication, en dit cependant bien long sur le sujet auquel elle se

rapporte. C'est le texte d'une convention signée à Mexico le 30 juillet dernier et portant délégation au gouvernement français de la moitié des recettes des douanes maritimes de tout l'empire mexicain. Le produit sera affecté, d'abord au paiement des intérêts de l'amortissement et des diverses obligations résultant de deux emprunts contractés en 1844 et en 1845 par l'empire mexicain ; ensuite au paiement des intérêts à 3 p. c. de 216 millions de francs dont le gouvernement de Maximilien s'est reconnu redevable par la convention de Miramar, et de toutes les sommes postérieurement avancées par le gouvernement français, à quelque titre que ce puisse être. — Ce sont des agents français qui veilleront à l'exécution de cette convention, dont les articles seront applicables à dater du jour que fixera l'empereur Napoléon.
Un pareil acte diplomatique peut être regardé comme le prélude de l'évacuation, puisqu'il a pour but manifeste de sauvegarder notre créance après le départ de nos soldats ; et il n'est pas moins évident que la mission du général Castelnau aura pour objet de régler tous les détails de notre évacuation sans compromettre l'honneur du drapeau, la sécurité de nos nationaux et les intérêts matériels qui ont motivé et suivi l'expédition.
L'empereur Maximilien acceptera-t-il les propositions de réconciliation ou d'intermédiaire dont on dit le général Castelnau porteur ? On en doute beaucoup dans notre monde politique. Si l'empereur, dit-on avec quelque justice, n'a pu se fonder avec le concours de volontaires autrichiens, de volontaires belges, de 35,000 Français et de 250 millions européens, quelle apparence y a-t-il qu'il parvienne à s'accorder après la perte de tous ses appuis et en ayant contre lui l'évidente et active hostilité des Etats-Unis ? On s'attend donc à voir l'empereur Maximilien revenir en Europe pour poser le maréchal Bazaine, et tout le monde demeure persuadé que l'impératrice Charlotte n'a fait que le précéder à Miramar.
Néanmoins, la Bourse a favorablement accueilli la communication du Moniteur, parce qu'elle a vu dans la convention de Mexico le commencement des menées que le gouvernement impérial semble résolu à prendre pour sauvegarder les intérêts des porteurs de titres mexicains et, sous cette impression, les obligations mexicaines ont sensiblement haussé.
On écrit toujours que l'empereur partira sous trois ou quatre jours pour Biarritz ; cependant il se trouve des sceptiques qui persistent à dire que ce voyage n'aura pas lieu. Si l'empereur, le comte de Goltz et le prince de Metternich vont résider à Biarritz pendant toute la durée du séjour de l'empereur, et sans doute ils recommenceront la guerre de salon et la lutte d'influence qui avait précédé à l'automne dernier, le grand choc de Sedan. L'année dernière c'est le comte de Goltz qui l'avait emporté, doublé, il est vrai, de M. de Bismark. L'Autriche et le prince de Metternich prendront-ils cette année leur revanche ?
On dit que le roi de Hanovre, le duc de Nassau et plusieurs autres princes détrônés doivent venir prochainement en France. Notre pays deviendrait-il ce que Louis XVIII exilait disait autrefois de l'Angleterre quand il l'ex-

CHEVAL MÉCANIQUE. — Les progrès de l'industrie américaine ne connaissent pas de bornes. M. Jey, de Cininatti, vient d'inventer un cheval mécanique qui est une merveille, et qui est destiné à détruire les courses vulgaires en chair, en poil et en os. Ce cheval est de grandeur naturelle et mû par différents ressorts qui lui font prendre à volonté le trot, le pas, le galop. Il suffit que le cavalier pousse une cheville à cet effet. Le cheval fait des courbettes, remue les yeux, dresse les oreilles et hennit. Un ressort particulier lui permet de nager et de fendre l'eau comme un ancre. L'invention de M. Jey n'est pas encore à la portée de toutes les bourses, puisque son cheval ne lui a pas coûté moins de 9,700 dollars à établir, sans compter le prix de son travail et de ses valets, mais il espère avec le temps réduire ce prix de moitié. Cette invention éminemment militaire doit figurer à l'exposition Universelle de Paris. Le grand avantage du cheval de M. Jey consiste dans ce qu'il ne nécessite ni foin, ni avoine, ni litière, ni palefrenier : c'est une acquisition, une fois faite qui peut se transmettre dans les familles de génération en génération.
— Courrier des Etats-Unis

décidé pour les spéculations les plus ardues n'exclut pas une poésie solide, chaude, colorée, essentiellement originale et humaine. Destroy compta encore quelques artistes et gens de lettres, et plusieurs femmes qu'il voyait pour la première fois. Au reste, la porte du salon ne discontinuait pas de s'ouvrir et d'encadrer de nouvelles figures. Le héros de la fête n'avait pas encore paru.
Une rumeur l'annonça. Il vint en compagnie d'une dame, laquelle, malgré la blancheur de sa peau et ses traits réguliers, rappelait bien plutôt une belle écaille que ce que l'imagination entrevoit sous le titre de duchesse. Elle pouvait d'ailleurs avoir trente-cinq ans. Elle était de la famille des tours par l'opulence des formes. Sa robe décolletée, en velours grenat d'une fraîcheur contestable, devait avoir servi à bien des Marguerite de Bourgogne avant de tirer l'œil des chalandes du Temple. Elle avait aux oreilles, au cou, à la ceinture aux poignets, au moins deux livres pesant de bijou en chrysole ou

ON EXECUTE
 A L'ATELIER TYPOGRAPHIQUE
 DU
JOURNAL DE LEVIS,
 DES
 IMPRESSIONS
 DE
TOUS GENRES
 — TELS QUE —
 POLICES D'ASSURANCES,
 TRAITÉS SUR BANQUE,
 BILLETS DE CONCERT,
 PAMPHLETS,
 CIRCULAIRES,
 LIVRES,
 Etc., Etc., Etc.

BLANCS

POUR
 NOTAIRES,
 AVOCATS,
 GREFFIERS,
 Etc., Etc.

LETTRES

FUNÉRAIRES,
 DE CHANGE,
 DE FAIRE PART,
 Etc., Etc.

CARTES

DE VISITE,
 D'ADRESSE,
 DE COMMERCE,
 Etc., Etc.

AFFICHES

DE THÉÂTRE,
 D'ANNONCES,
 D'ENCANS,
 Etc., Etc.

LE TOUT FAIT

AVEC SOIN,
 ÉLÉGANCE,
 PROMPTITUDE,
 ET
 A UN PRIX MODÉRE.

Tout Ordre de la campagne par
 Malle ou autrement recevra la plus
 prompte ATTENTION.

MADAME F. BELLEAU,
MODISTE,
RUE EDEN,
 (Maison de M. Jos. Roi.)

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'elle en a reçu jusqu'à ce jour, Mad. Belleau annonce qu'elle continuera, comme par le passé, à apporter la plus grande attention à toutes les commandes qu'on voudra bien lui faire pour :

CHAPEAUX,
 PASSES,
 COIFFES,
 MANTEAUX D'ÉTÉ,
 BLOUSES,
 ROBES, Etc., Etc.

Madame Belleau sera en même temps assistée d'une personne qui lui permettra de recevoir aussi différents ordres pour Habits d'Hommes, TELS QUE :

SURTOUTS,
 HABITS DE CHASSE,
 PARDESSUS,
 GARIBALDIS,
 HABITS DE CÉRÉMONIES,
 VESTES,
 PANTALONS, Etc., Etc.

Le tout dans les derniers goûts.
 A toute commande Mad. Belleau se portera LA PLUS EXACTE PONTUALITÉ.
 Lévis, 6 avril 1866.

Sable! Sable!!

UNE très-grande quantité de **SABLE** de première qualité, bon pour enduit, etc., etc.
 A vendre par
LOUIS RÉGIN, FILS,
 Rue St. Etienne, sur la côte.
 Lévis, 6 avril 1866.



SACRIFICE CONSIDÉRABLE
 DE
Marchandises Sèches

CHEZ
LEBIEUX & SILVESTRE,

ENSEIGNE DU LION D'OR,

No. 50, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

CE Magasin a réduit toutes ses Marchandises ce printemps de 15 à 25 par cent. Vu la grande rareté d'argent qui existe, les habitants de la campagne qui viennent faire leurs achats à la ville trouveront un grand avantage en allant à ce Magasin qui a acquis à si juste titre la renommée de vendre

A BON MARCHÉ.

POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT.

Québec, 2 mai 1866.

Nouvelle Fonderie.

D. LAINE & CIE.,
 A Lévis, sur la Cote du Passage,
AUX QUATRES-CHEMINS.

D. Lainé et Cie.,

invitent le public à visiter cet ÉTABLISSEMENT DE PREMIÈRE CLASSE et monté sur un pied tout nouveau.

On y trouvera toujours un assortiment complet et varié de tous les objets de Fonderie TELS QUE :

CHARRUES A ROUELLES,
 CHARRUES ANGLAISES PERFECTIONNÉES,
 PORTES DE FOURS,
 CHAUDRONS A SUCRE,
 PLAQUES A SUCRE,
 TROUS DE TUYAUX, Etc., Etc., Etc.

AUSSI :

Un splendide assortiment de
— POELES : —
 Doubles et simples, de Salon, de Cuisine et de Fantaisie.

D. LAINE et CIE., recevront des commandes pour Mécanismes de
 MOULINS A FARINE,
 MOULINS A SCIE,
 MOULINS A BATTRE, Etc., Etc.

Le tout dans le dernier goût et à des prix Très-Réduits.

On achète aussi la vieille Fonte.

Lévis, 20 février 1866.

3-m

C. A. MORRISSET,
 AVOCAT
 No. 49, RUE SAINT-PIERRE,
 BASSE-VILLE QUÉBEC.
 Lévis, 13 avril 1866.

L. J. AUG. BERNIER,
 AVOCAT.
 RÉSIDENCE.—Rue Wolfe, Lévis.
 BUREAU.—Rue Haldimand, dans la demeure de
 O. Delagrave, écr., Haute-Ville, Québec.
 Lévis, 7 novembre 1865.

Librairie

DU
JOURNAL DE LEVIS,
 Enseigne du Gros Livre,
COTE DU PASSAGE.

On trouvera constamment en vente à cet établissement un assortiment considérable de

Livres de Prières, d'Histoires, d'Ecoles, Fournitures d'Ecoles et de Bureaux, etc., etc.

LIVRES DE PIÉTÉ :

Formulaire de Prières, à l'usage des Pensionnaires de toutes les Communautés Religieuses.
 Nouveau Formulaire de Prières dédié aux enfants de Marie.
 L'Ange Conducteur.
 do do gros caractère.
 Paroissien Romain.
 do do veleurs, fermoir et coins.
 do do en Musique.
 Manuel de Piété.
 Imitation de Jésus-Christ.
 do de la Ste. Vierge.
 Journée du Chrétien.
 Vie Dévote.
 Quinzaine de Pâque.
 Heures des Congrégations.
 Eucologes.
 Mirrors des Ames.
 Povoivre de Marie.
 Visites au St. Sacrement.
 Guide de la Femme Chrétienne.
 Guide de la Jeune Personne, etc., etc., etc.
 Lévis, 17 octobre 1865.

Objets de Devotion:

CHAPELETS,
 Chapetelets montés en argent, avec perles précieuses
 do do en fil d'acier.
 do do en fil de cuivre.
 do do en fil de fer etc.
 Arçai.—Boîtes, montées en argent pour Chapetelets.
 Eufs en coco, pour Chapetelets, etc., etc.
 Lévis, 17 octobre 1865.

CRUCIFIX:

Crucifix en Ivoire.
 do en Os.
 do en Plâtre.
 do en Cuivre, de différentes grandeurs.
 Lévis, 17 octobre 1865.

BÉNITIERS, MÉDAILLONS:

Bénitiers en albâtre,
 do en Biscuit de Porcelaine,
 do en Faïence,
 do Porcelaine dorée,
 do Plastique, etc., etc.
 Lévis, 7 novembre 1865.

CROIX, MÉDAILLES, ETC.:

Croix en argent,
 do en cuivre.
 Médailles en argent, diverses grandeurs,
 do en cuivre,
 Christis estampés sur bois, entouré en cuivre, etc.

AUSSI :
 Une superbe collection d'images, telles que :
 Images de la Vierge, etc., etc.
 Do en feuille pour découper,
 Et plus de 2,000 images en dentelles.
 Lévis, 7 novembre 1865.

Fournitures d'Ecoles et de Bureaux :

Cartes géographiques, Cahiers d'exercices, Plumes Manches de plumes, Ardoises, Crayons d'ardoisés et de mine, Encre noire, Encre d'argent, Encre d'or, Cire à cacheter rouge et noire, Crayon blanc, Crayon noir pour dessin, Papier à dessin et à musique, Équerres et règles pour dessin, Modèles de dessin, Boîtes de mathématiques, Boîtes de peintures, Papier à lettres de fantaisie, Papier à lettres de deuil, Enveloppes de fantaisie, Enveloppes de deuil, Papier à musique, ainsi qu'une grande quantité d'Encrriers de fantaisie, tels que :
 Encrriers en bois de rose,
 do bronze,
 do cristal,
 do marbre,
 do faïence,
 do verre de différentes couleurs, etc., etc.

On trouve également à cette Librairie, UN RICHE ASSORTIMENT

DE PARFUMERIE, SAVOIR :

Vinaigre de Toilette, par Montpellier,
 do à la Violette,
 Eau-de-Vie de Lavande ambrée, par Montpellier,
 Double extrait d'eau de Cologne,
 Huile impériale,
 Palma Christi,
 Essences pour mouchoirs,
 Savons cosmétiques, etc., etc.

Un assortiment considérable d'articles de toilette, etc., tel que :

Brosses à habits,
 Brosses à cheveux,
 Brosses à dents,
 Zeignes à démêler, en caoutchouc,

DE PLUS :

Une riche collection de jolis morceaux de Musique et des plus belles romances nouvelles directement importées de Paris.

Aussi une grande quantité de

Jonets d'enfants,
 Jolies boîtes à ouvrage,
 Mirrors de différentes grandeurs, etc., etc., etc.

LE TOUT A DES PRIX DES PLUS MODÉRÉS.

Lévis, 7 novembre 1865.

LE MANUEL DU JUBILÉ,

EN FORME DE CATÉCHISME,
 Précédé du Mandement de Mgr. l'Administrateur de Québec.
 A vendre à la Librairie du Journal de Lévis.
 Lévis, 17 octobre 1865.

Tout Ordre de la Campagne par la Malle ou autrement recevra la plus prompte ATTENTION.